5e Rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti

9, 10 et 11 Novembre 2014 | Lille

COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

ACTES

" Le droit et l'accès à l'eau comme support d'un partenariat franco-haïtien durable"

Le Collectif Haïti de France remercie ses partenaires et les partenaires de l'évènement.

REMERCIEMENTS

Le Collectif Haïti de France tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la tenue de ces 5èmes Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti.

Le CHF remercie notamment les intervenants qui ont accepté de prendre en charge leur déplacement pour participer à ces 5e Rencontres Nationales ainsi que le personnel de la gare Saint Sauveur pour son accueil chaleureux.

Le Collectif Haïti de France remercie également les personnes qui ont acceptées, à titre gracieux, de prendre des notes pendant ces Rencontres Nationales : Amandine TEMPLIER, Thibaut BOUTIN, Justine BENIT, Jeffrey PIRITUA et Timotée LANDA.

Crédits photos : Collectif Haïti de France

CONTENU

CONTEXTE DES RENCONTRES NATIONALES 4

Les 4 premières Rencontres Nationales 4

Les 5èmes Rencontres Nationales 5

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE 6

Discours de Paul Vermande, président du Collectif Haïti de France. 6

Discours de Evry Archer, président de la Communauté Haïtienne du Nord de la France 8

PRÉSENTATION DES INVITÉS 10

ÉTAT DES LIEUX DU DROIT À L'EAU EN HAÏTI : QUELS ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ? 12

2014, ANNÉE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE : L'ACCÈS À L'EAU, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT RURAL 13

LES ATELIERS 15

ATELIERS 1&2 | Comment intégrer la dimension eau et assainissement dans un micro-projet de développement ? 16

Quelles pistes de financement pour un projet sur l'eau et l'assainissement : l'exemple du système de la loi Oudin-Santini ? 16

ATELIER 3 | Comment travailler avec la DINEPA et les organismes locaux dans la mise en œuvre du projet ? 19

ATELIER 4 | Comment monter un projet intégrant la dimension eau et assainissement ? 21

ATELIER 5 | Comment sensibiliser aux enjeux de l'eau et assainissement en Haïti ? 22

ATELIER 6 | Quel accès à l'eau en milieu rural et quels systèmes d'irrigation pour une meilleure production ? 23

MOTS DE CLOTÛRE 25

Discours de Paul VERMANDE, président du Collectif Haïti de France 25

Discours de Evry ARCHER, président de la Communauté Haïtienne du Nord de la France 26

LES APARTÉS RÉCRÉATIFS 27

PAROLE DE PARTENAIRES, PAROLES DE PARTICIPANTS 28

ANNEXES 29

Le programme 29

Liste des participants 30

Présentation des intervenants 32

Panorama des participants aux 5e rencontres nationales 34

L'apport de la DINEPA dans l'accès à l'eau et à l'assainissement 35

CONTEXTE DES RENCONTRES NATIONALES

LES 4 PREMIERES RENCONTRES NATIONALES

Tous les 2 ans, dans le cadre de son axe de travail « **Mise en réseau des acteurs de solidarité avec Haïti** », le CHF organise un temps fort dénommé « Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti », chaque fois dans une région différente. Les adhérents des 80 associations ainsi que les 150 adhérents individuels sont invités à se réunir au niveau national pour faire le point sur leurs pratiques de solidarité avec Haïti, sur leur fonctionnement associatif et sur le soutien qu'ils apportent à leurs partenaires.
Nos réflexions se portent depuis plusieurs années principalement autour de la conduite des projets menés en Haïti pour le développement social et économique, ainsi que pour la défense des Droits Humains fondamentaux en Haïti, en France et dans les pays de la Caraïbe.

En **2006**, les premières Rencontres Nationales (RN) à **Chamarande** (Essonne) avaient permis de créer une première rencontre des acteurs de la solidarité avec Haïti – ONG, associations franco-haïtiennes, collectivités locales.

En **2008**, le thème central des deuxièmes Rencontres Nationales à **Sainte Foy-les-Lyon** (Rhône) était « **Passer de l'assistanat au partenariat** ». Il s'agissait pour les participants d'approfondir la connaissance des enjeux de chaque secteur et d'identifier des pistes d'actions pour y répondre dans leurs projets.

En **2010**, dans un contexte post-séisme, l'enjeu était de taille. Le principe "Passer de l'assistanat au partenariat dans les projets de solidarité" ayant été partagé deux ans auparavant, les participants ont travaillé autour de la question « **Comment fait-on de ce principe une réalité, un changement de pratique dans nos projets?** ».

En **2012**, année des 20 ans du CHF, les 4es RN ont été l'occasion de retracer la mémoire du réseau et des liens forts d'amitié, de confiance, de travail et de solidarité tissés avec le peuple haïtien, en présence de ses membres fondateurs, anciens adhérents, militants, bénévoles et partenaires de France et d'Haïti. Autour de l'intitulé « **Des droits à conquérir, un développement à réussir** » de ces 4es RN, les participants ont été également invités à réfléchir en ateliers sur les thèmes et valeurs défendus par le réseau du CHF (droit à l'information, droit à la souveraineté alimentaire, droits des migrants haïtiens). Ce moment clé a ainsi permis de réaffirmer l'engagement collectif, d'afficher notre vision du développement endogène d'Haïti et de rappeler notre conception de la solidarité citoyenne, ancrée localement et durablement entre le peuple haïtien et le peuple français.

LES 5EMES RENCONTRES NATIONALES

Dans la continuité d'une tradition établie depuis 8 ans, les « Cinquièmes Rencontres Nationales des Acteurs de la Solidarité avec Haïti » ont été organisées à Lille, les 9, 10 et 11 Novembre 2014, et co-organisées avec la Communauté haïtienne du Nord de la France, association membre du CHF, basée à Lille.

Ces 5e Rencontres Nationales ont été animées autour de la thématique transversale de **l'accès à l'eau potable et l'assainissement**. Définie comme Objectifs du Millénaire du Développement à atteindre en 2015, elle reste problématique aujourd'hui en Haïti, tant en milieu urbain que rural. Condition de développement et d'amélioration du bien-être de tous les Haïtiens, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement représente donc un enjeu de taille et les associations membres de notre réseau s'y trouvent très souvent confrontées dans la mise en œuvre de leurs projets avec leurs partenaires haïtiens quel que soit leur domaine d'intervention : soutien aux centres de santé, aux écoles ou à l'amélioration des conditions de vie des femmes, projets agricoles, etc...

- Dans le domaine du développement agricole, par exemple, l'eau est indispensable et doit être disponible en quantité importante, aussi bien pour obtenir de bons produits avec de bons rendements, que pour mettre en place des unités de transformation qui apportent une plus-value.
- Dans le domaine de la santé, les centres se doivent d'accéder à des équipements d'eau potable et d'assainissement pour parvenir à un fonctionnement correct et efficace.
- Quant au domaine de l'éducation, 80% des écoles n'ont pas accès à l'eau potable et ne disposent pas de structures d'assainissement.

En organisant ces Rencontres Nationales sur la thématique de l'eau et de l'assainissement, **le CHF souhaitait également appuyer la démarche de l'ONU qui a reconnu, en 2010, le droit à l'eau comme un droit humain**. Faire de ce droit la thématique centrale de ces Rencontres s'inscrit pleinement dans le cadre de notre plaidoyer pour le développement et le respect des droits humains tant économiques, sociaux et culturels que civils et politiques, en Haïti.

C'est également l'occasion de faire honneur au thème de l'année **2014 « Année de l'agriculture familiale »**, l'accès à l'eau étant un facteur nécessaire au développement d'une petite agriculture qui permet de contribuer à « *l'éradication de la faim et de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence, à la gestion des ressources naturelles, à la protection de l'environnement et au développement durable, en particulier dans les zones rurales* » (FAO).

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

DISCOURS DE PAUL VERMANDE, PRESIDENT DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE.

Les membres et amis du Collectif Haïti de France se retrouvent tous les 2 ans pour **des Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti,** cette année ce sont les 5èmes. Ces RN permettent aux responsables du CHF de mieux appréhender, sur des points précis, les attentes des participants et à ceux-ci de repartir plus déterminés, avec des idées renouvelées, issues des réunions diverses et des rencontres faites durant ces 2 jours. **Ils auront ainsi une meilleure connaissance des appuis possibles de la part du CHF, mais aussi d'autres organismes publics ou privés qui peuvent les aider, ici ou là-bas.** Des liens nouveaux seront tissés entre les participants, dans un esprit de mutualisation des efforts et des moyens, pour maximiser leur efficacité sur le terrain. De plus, pour la Communauté Haïtienne du Nord de la France qui nous accueille, c'est l'occasion d'avoir un impact national et de se faire encore mieux connaître dans la région.

Nous sommes tous actuellement dans une grande mutation aussi bien en France qu'en Haïti, et nous pouvons peut-être nous considérer comme le petit colibri, cher à Pierre RABHI[1], qui au milieu de l'incendie de la forêt accomplit son devoir même si ceux qui l'observent doutent de l'efficacité de son travail. Le CHF et certaines associations rencontrent actuellement des difficultés, car beaucoup de subventions sont amputées et les esprits sont troublés par une crise sociale et économique profonde. Mais au-delà de ces difficultés, reste l'aspect le plus important de notre démarche commune, ce pourquoi nous nous sommes engagés dans le collectif et dans nos associations franco-haïtiennes, c'est de **soutenir le développement d'Haïti ainsi que l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien,** dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la souveraineté alimentaire, du respect des Droits Humains, de l'accès à l'eau et à l'assainissement... Ce dernier thème est un des Objectifs du Millénaire pour le Développement, que la totalité des nations membres de l'ONU ont souhaité atteindre d'ici fin 2015 ; c'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'en faire le thème central de ces Rencontres Nationales. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que la majorité des écoles où les associations du CHF interviennent n'ont pas accès à l'eau potable, que beaucoup de familles n'ont pas d'installations sanitaires et que les paysans manquent d'eau pour obtenir des récoltes satisfaisantes.

Posons-nous alors la question suivante : **sommes-nous à la hauteur des enjeux actuels dans ce domaine bien précis de l'eau et de l'assainissement** ? Dans chaque atelier, puis dans chaque association qui a une action ou un projet, voyons comment répondre à cette question. Un autre aspect de l'eau en Haïti - pays où il pleut plus qu'en France - est le droit à la souveraineté alimentaire : il nous faut soutenir les paysans haïtiens que nous côtoyons, et donc leur permettre l'accès à l'eau pour leurs cultures. En cette année 2014, Année de l'Agriculture familiale, un atelier sur ce thème nous permettra d'y réfléchir demain.

---

1 Crée en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, Colibris se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine. Plus d'information sur www.colibris-lemouvement.org

Les associations du CHF présentent de grandes différences dans leurs volumes d'activités et nous vous proposons de nous intéresser principalement aujourd'hui à celles qui ont un budget compris entre 10 et 100 k€, sans négliger les autres. En effet c'est à partir de ce niveau de budget (10k€) que les associations arrivent à monter des projets, à les gérer et à être relativement efficaces. Le contenu de nos rencontres pourra les aider grandement, car beaucoup d'informations vont émaner de tous les « spécialistes » présents. Les associations qui ont un budget annuel inférieur à 10 k€ ne parviennent généralement pas à monter des projets produisant des résultats durables, mais elles se limitent à un modèle de fonctionnement basé sur des aides ponctuelles faites de dons financiers ou matériels. De notre point de vue, ce modèle peut et doit évoluer pour soutenir durablement les partenaires haïtiens dans une démarche d'autonomie et de développement durable. C'est une des conclusions des Rencontres Nationales de 2008 et 2010. Ces associations devraient s'associer entre elles, s'allier avec d'autres structures, consacrer une partie de leurs faibles ressources pour soutenir les initiatives collectives comme le programme Manman Bèf.

Quelles sont alors les difficultés de la majorité des associations membres du CHF ?

- un manque de moyen financiers pour répondre aux besoins et aux demandes des partenaires
- la crainte de ne pas être suffisamment compétentes

Au cours de ces 2 jours, nous allons examiner comment faire face à cette double problématique dans le domaine précis de l'accès à l'Eau et à l'Assainissement et, dans une moindre mesure, de l'agriculture.
Des organismes existent qui peuvent nous apporter compétences et soutiens financiers, à condition que nous les connaissions mieux, que nous le voulions et que nous décidions de nous y engager. Nous remercions tous les intervenants mais spécialement la DINEPA en la personne d'Edwige PETIT et Guerly VALBRUN de l'ONG haïtienne VETERIMED, toutes deux venues spécialement d'Haïti. Nous ferons à la fin des rencontres un bilan des nombreuses possibilités que nous aurons répertoriées.

Le Collectif vous propose d'**adopter une attitude dynamique principalement dans le cadre de montage de projets** : notre salut ou notre survie ne sera possible que dans des alliances en France et en Haïti avec d'autres associations, avec des ONG qui apporteront compétences et co-financements, avec des organismes officiels, avec des collectivités locales. Cette démarche est exigeante, et le CHF va vous aider, dès ces rencontres, à vous placer dans cette perspective. Le montage de projets est aussi fructueux, d'abord pour nos partenaires haïtiens, mais aussi pour nos associations qui devront changer de perspectives. Nous pouvons ainsi mieux nous positionner ici en France face à des responsables et des élus, qui méconnaissent en grande partie l'histoire commune de 4 siècles entre nos 2 pays, qui sont pris par des préoccupations à court terme, qui occultent l'état de pauvreté des pays du Sud, qui se focalisent sur la réalisation d'économies dans cette période dite « d'austérité ». Ces économies concernent très souvent les populations des pays du Sud. Les projets nous obligeront à trouver des financements aussi auprès du secteur privé, des fondations d'entreprises… **Les 6 ateliers qui vont suivre cet après-midi et demain matin, vont nous aider à être plus performants dans le montage de projets,** grâce à l'aide de personnes compétentes qui peuvent nous donner des clés pour aborder le thème choisi. Et vont nous permettre de bien cerner les enjeux et problématiques pour construire nos projets avec nos partenaires haïtiens.
Imaginez que, grâce à la réussite de vos projets, des mornes peuvent retrouver la verdure et la fraîcheur, des jardins peuvent se couvrir de légumes, des écoles pourront se procurer de l'eau potable et des installations sanitaires aux enfants qui les fréquentent (ils pourront même mettre des fleurs autour de leurs écoles)…

Le rôle principal du Collectif, comme celui des associations, est de soutenir les propositions et les actions de nos partenaires haïtiens. Je prendrai un seul exemple au niveau du Collectif, celui du programme Manman Bèf puisque nous allons fêter ses 10 ans d'activités. C'est le CHF qui en est l'élément moteur ici en France, mais il travaille en liaison constante avec VETERIMED en Haïti ; de nombreuses associations et des particuliers ont souscrit pour aider les éleveurs et éleveuses en Haïti : ce sont désormais plus de 500 vaches qui apportent un soutien alimentaire et pécuniaire à autant de familles.
Pensons aussi dans nos associations à **faire une place aux jeunes** qui peuvent intervenir par des stages, en service civique[2] ou simplement en tant que bénévoles, si nous avons trouvé les moyens et les méthodes pour les intéresser ; ces jeunes ont une disponibilité et un enthousiasme qui peuvent grandement nous aider. C'est une opportunité pour redonner de la vigueur à nos associations. Pensons aussi aux associations de retraités qui offrent leurs compétences, leurs expériences et leur disponibilité. En France la mobilisation dans les associations et avec le Collectif rend chacun de nous plus fort pour pouvoir **sensibiliser des personnes de notre entourage et des responsables d'organismes divers à la cause haïtienne.** C'est possible par des choses toutes simples comme la vente des produits haïtiens de qualité qui sont proposés dans le commerce équitable (ETHIQUABLE, partenaire du CHF), mais c'est possible aussi par des activités culturelles, des expositions, de très nombreuses initiatives.

Nous devons enfin nous poser cette question à nous-mêmes : **Participons-nous réellement au développement du peuple haïtien ? Il est nécessaire de réaliser des actions qui ont un impact significatif et durable pour la vie des partenaires.** La méthode la plus efficace est d'accompagner les projets de nos partenaires haïtiens, d'améliorer les dossiers ensemble, pour solliciter avec eux des financements et pour les obtenir. Les petites associations peuvent commencer par des micros projets comme ceux de la Guilde Européenne ou du PRA-OSIM. C'est en s'associant à d'autres structures que les associations pourront mieux soutenir leurs partenaires haïtiens.

Conclusion : Dans une société où le partage et la solidarité progressent, même si c'est lentement, nous osons affirmer **« *La vie est une belle aventure lorsqu'elle est jalonnée de petits et de grands défis* » (Pierre Rabhi).**

DISCOURS DE EVRY ARCHER, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE HAÏTIENNE DU NORD DE LA FRANCE

Messieurs les Représentants du Corps diplomatique d'Haïti en France, Madame l'adjointe au Maire, Chers compatriotes et amis d'Haïti, Mesdames, Messieurs,

Mon ami Paul Vermande, président du «*Collectif Haïti de France*», m'avait annoncé, il y a quelques semaines, qu'il s'associait bien volontiers aux remerciements que j'allais adresser le 9 novembre, au tout début des Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti. Il avait compris que telle était, telle devait être normalement ma mission ici et maintenant.
Je prends cependant le pari qu'il ne s'associera pas aux premiers remerciements que je vais présenter, puisque c'est par lui que je commence. Je remercie en effet Paul Vermande d'avoir, avec sa femme Maggy,

[2] Informations sur le Service Civique disponibles sur le site internet : service-civique.gouv.fr

dont je salue respectueusement la présence dans cette salle, rendu possibles ces rencontres, tant par son implication personnelle, qu'en celle de président d'un collectif d'associations dont chacun ici, a entendu parler. Sa modestie, nous le savons tous, l'empêchera de s'associer à ces remerciements. On ne lui en voudra pas.
Mais c'est en chœur et de tout cœur que le «*Collectif Haïti de France*» et son président, et surtout la «*Communauté haïtienne du nord de la France*» et le sien, expriment leur gratitude à Martine Aubry, maire de Lille, à Marie-Pierre Bresson, adjointe au maire, chargée de la solidarité internationale, à Virginie Vanhee, sa proche collaboratrice, qui elles aussi, ont rendu possibles ces rencontres et nous ont accompagnés depuis plusieurs mois avec une générosité et une sollicitude constantes, fidèles toutes trois à la tradition des relations solidaires, respectueuses et loyales entre la municipalité et la Communauté haïtienne, depuis la création de cette association en 1987.

Je remercie aussi Didier Manier, président du Conseil général du Nord, d'avoir apporté un soutien financier à l'organisation de ces rencontres.

Je prie les représentants de Vanessa Matignon, ambassadeur d'Haïti en France, Monsieur Azor, ministre conseiller, et Gary Assad, secrétaire d'ambassade, de bien vouloir lui dire combien je regrette son absence, mais aussi combien la délégation que vous constituez honore le "*Collectif Haïti de France*" et la "*Communauté haïtienne du nord de la France*", ainsi que leurs invités et les participants à ces rencontres. Elle a, en bien d'autres circonstances, manifesté son intérêt pour les actions des associations franco-haïtiennes issues de l'immigration. Il me plaît, en tous cas, d'interpréter ainsi ses choix à l'intention du Gouvernement français pour que soient désignés comme Haïtiens en France de l'année et décorés par le Sénat, deux présidents d'associations de ce type, mon amie Josette Bruffaerts d' «*Haïti-Futur*» en 2013, et moi-même en 2014.

Je remercie aussi ceux qui se sont inscrits spontanément pour participer à ces rencontres et ceux qui ont répondu à l'invitation des organisateurs de ces rencontres.

Mais permettez-moi de redire toute ma reconnaissance aux principaux organisateurs du Nord et du Pas-de-Calais: Elisabeth Dumont, Agata Sparacello, Chantal Stuckens, Régis Ponthieux, notamment, et mon admiration pour leur tenace motivation. La même qui anima jadis les membres fondateurs de l'association, dont l'un, mon ami de plus de trente ans, Willy Kalulu, Zaïrois d'origine, Haïtien d'adoption et fier de l'être, a été emporté par la maladie, il y a juste un mois, et la «*Communauté Haïtienne du Nord de la France*» porte son deuil.

Je remercie également ceux qui, au sein du "*Collectif Haïti de France*" voulaient, eux aussi, ces rencontres nationales. C'est au Collectif que nous devons l'élaboration du programme des séances plénières et des ateliers. Il a bien voulu se charger aussi de leur déroulement pendant ces deux jours. Mais il appartient aussi à chacun des participants de contribuer à leur sérénité, à leur efficacité, à leur réussite.

Les cinquièmes "Rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti" vont donc commencer. Je m'en félicite déjà. Je suis persuadé, en plus, qu'elles seront un vrai succès à tous points de vue, et qu'elles auront une influence bénéfique non négligeable sur notre pratique en France et en Haïti.

PRÉSENTATION DES INVITÉS

Par Frantz Cadet, président du Relais de la Fondation Max Cadet et ancien secrétaire du CHF.

Il n'est pas rare qu'au Cap-Haïtien le Bonjour du matin se traduise par : ‘‘Honê’’ et que la réponse courtoise soit : ***"Respê".*** Il est coutumier de dire ***Dèyê mown gin mown*** (*derrière une colline il y a encore une autre colline*) et moi je rajoute : ***Dèyê mown gin moun*** (*derrière la colline il y a des humains*).
C'est ce que j'ai découvert il y a 3 semaines, en me rendant dans la localité de Milery-Ouandegras à Cerca la Source, sur les plateaux du Centre d'Haïti à la lisière de la frontière avec la République Dominicaine. Cerca la Source, disais-je !!! ***Min !! Qui sak ginyin anba sou's?*** (*Mais qu'est-ce qui sort de la source*) - ***Anba sou's gin dlo*** (*de la source sort de l'eau*). En effet je peux vous confirmer que là-haut il y a de l'eau et que je l'ai découverte dans tous ses états.

- **l'eau calme** dans le ruisseau de Milery, eau sauvage dans la faille de Ouandegras et **l'eau de boisson** espérée par les 400 habitants de cette localité rurale. Je rends ainsi hommage à ces paysans des hauts plateaux d'Haïti qui veulent préserver leur sols et s'offrir à moyen terme de nouveaux revenus en plantant sur leur territoire 5000 arbres fruitiers et 2000 essences forestières ; à ces femmes qui prennent à leur compte la gestion des bornes-fontaines et des latrines sèches / ***Bonjour Mr Gros Morne***. C'est Gaston... l'éternel étudiant qui nous apportera son éclairage sur la gestion de la matière organique humaine. Ces grandes dames de Cerca la Source envisagent ainsi de libérer leurs enfants des corvées d'eau pour qu'ils puissent, assidûment, fréquenter l'école communale. Nous souhaitons l'essaimage de ces microprojets ''eau'' en disant ***Bonjour Mr Haïti Futur*** qui diffuse un modèle extraordinaire d'essaimage des tableaux numériques qui permettront par la richesse de leur documentation, de faire comprendre aux enfants scolarisés que l'eau c'est la vie et que l'eau corps pur est à protéger. ***Bienvenue à Iris*** parmi nous.

- **l'eau nourriture humaine,** distribuée dans l'adduction de Cerca la Source / B***onjour Mme DINEPA.*** Il s'agit d'Edwige... qui abordera le problème de l'eau potable et de l'assainissement et **des tarifs équitables des services de l’eau** ;

- **l'eau maitrisée au barrage de Péligre sur le Fleuve Artibonite** / ***Bonjour Mr Hydro conseil*** ; C'est Bruno qui nous prodiguera ses conseils sur la maîtrise de l'eau. J'ose présenter à l'assemblée, un ami, un compatriote, un chercheur émérite au CNRS Professeur spécialiste des Fluides à Toulouse, Hydroélectricien et fin connaisseur des turbulences et des chutes exploitées dans les Pyrénées. Il y a peut-être un recyclage à faire avec cet homme pour la maîtrise des eaux de nos mornes d'Haïti! Il s'agit d'Henri-Claude Boisson qui a fait le voyage avec moi depuis Toulouse. Je profite pour donner une information : le CNES, Centre d’Études Spatiales, a, depuis le séisme de 2010, braqué 2 satellites sur Haïti. Deux de mes amies spécialistes du traitement d'images ont trouvé que celles stockées depuis, étaient assez riches d'informations pour décider de les offrir aux universitaires haïtiens, aux chercheurs et aux étudiants. Ce fut chose faite en septembre 2013 à travers la mission Kal-Haïti. Les intéressés peuvent s'adresser au SCAC, à Bruno ASSERAY de l’Ambassade de France à Port-au-Prince. Ce programme se prolonge et vient de signer une convention de coopération franco-américaine pour l'observation et les mesures des étendues d'eau dans le monde. Nous espérons que ces recherches permettront un jour l'étude des réservoirs d'EAU en Haïti.

- **l'eau base-nutritionnelle des vaches** / ***Bonjour Madame VETERIMED*** ; C'est Guerly qui nous présentera le programme Manman Bèf lié à celui de Lèt agogo dans un ensemble qui fête ces 10 ans d'existence. Elle insistera sur ***ce manque d'eau qui limite la production laitière et affaiblit l'état sanitaire des cheptels bovin et caprin.***

• **l'eau fondement des souverainetés et des libertés** / ***Bonjour Mr France Libertés***. C'est Emmanuel qui nous dira en quoi consiste le combat de la Fondation qu'il anime et où en est le plaidoyer ***''Eau BIEN commun de l'humanité'' ;***

• **l'eau bio-constituant**. C'est la composante essentielle des végétaux et des animaux. ***Bonjour Mme AVSF*** qui se prénomme Aurélie. Elle nous dira que donner aux paysans seulement l'accès à l'eau potable ne suffit pas et de ce fait combien il est important de faire comprendre aux responsables politiques de l'agriculture haïtienne que ***le retour à la Souveraineté Alimentaire exige l'aménagement d'infrastructures dédiées à l'irrigation et à l'alimentation des troupeaux ;***

• **l'eau ferment de la solidarité** : ***Bonjour Mr pS-Eau.*** C'est Philippe qui nous dira ce que contient ce programme solidarité-eau qui conseille et qui accompagne ***jusqu'aux possibilités d'exploitation des dispositifs de la loi Oudin-Santini.***

• **l'eau agent de liaison et raison de mutualisation**. Tous les réseaux multi-acteurs de la Coopération et de la Solidarité internationale traitent de l'eau. ***Bonjour Lianes Coopération*** *(l'équivalent de nombreuses structures en régions que les adhérents du CHF peuvent retrouver dans une rubrique du site internet du CHF)* Et c'est François qui nous dira ***comment dans le Pas de Calais l'eau irrigue les actions de Solidarité Internationale.***

• **l'eau premier facteur érosif des sols du pays.** Ce phénomène est aggravé par la déforestation persistante liée au fait que le charbon de bois demeure la 1ère source d'énergie culinaire. ***Bonjour Madame l'Ambassadeur d'Haïti***, Je vous interpelle car il me paraît urgent que la **lutte contre l'érosion soit déclarée cause nationale.** Si, Madame... vous acceptez comme moi, que ***cette action relève de la fonction régalienne de l'État, pourriez-vous*** nous dire plus tard, ce ***que peuvent, en la matière, l'État et son Gouvernement*** ?

• **l'eau vecteur de conflits et source d'agitations citoyennes et politiques**. ***Bonjour Madame Bresson adjointe à l'environnement et aux problèmes de l'eau Mairie de l'Ille***. J'ai pensé au RN 2010 qui ont été organisées par le Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées à Brens dans le Tarn, proche de Gaillac. Non loin de cette cité vinicole et au cœur de la forêt de Sivens une retenue d'eau a semé la discorde entre les agriculteurs qui réclament depuis plus de 10 ans l'eau d'irrigation et des militants écologistes qui veulent protéger une zone humide. Une pensée pour le jeune Rémi décédé. Nos souhaits iront, ***Mme Bresson*** aux responsables politiques et institutionnels, Thierry Carcenac Président du CG, Martin Malvy Président Du CR et Laurent Bergeot Directeur de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Qu'ils trouvent autour d'une table de négociation les moyens d'apaiser les esprits et les raisons de reconstruire un nouveau projet, autour de l'eau devenu trait d'union. ***Madame Bresson, pourriez-vous,*** dans quelques instants, ***nous dire comment vous responsable politique, appelée à prendre des décisions, vous appréhendez la problématique de l'eau?***

• **l'eau source de bien-être, ne s'écoule pas dans un long fleuve tranquille.** On est heureux dans l'eau, on y meurt et on se tue pour l'eau. ***Bonjour Messieurs les Présidents.*** Vous êtes deux *''chefs''*, comme on dit en Haïti, **Evry** le président de la Communauté Haïtienne du Nord de la France et **Paul** le Président du Collectif Haïti de France pour animer ces RN. Je vous invite à vous inspirer des intentions de Jacques Roumain qui nous a imaginé l'un des plus beaux combats pour l'eau, conté dans **''le Gouverneur de la Rosée''**.
Une nouvelle page de la conquête de l'eau en Haïti, s'écrit ici aujourd'hui. Je vous souhaite d'excellents travaux tout au long de ces deux journées.

ÉTAT DES LIEUX DU DROIT À L'EAU EN HAÏTI : QUELS ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ?

Par Emmanuel POILANE, directeur de la Fondation France Libertés, et Edwige PETIT, directrice de l'assainissement de la DINEPA.

QUELS MOYENS POUR LE PARTAGE DE L'EAU ?

Dans la période qu'on traverse aujourd'hui, le droit à l'eau est un élément extrêmement important à prendre en compte car si l'on veut que l'humanité vive ensemble, il faut qu'on arrive à partager l'eau. **Mais actuellement les moyens permettant ce partage ne sont pas mis en œuvre. Pourquoi ?**

Avec le sommet de la Terre à Rio en 1992, il y a eu une prise de conscience : l'accès à l'eau est une priorité. La décennie qui a suivie a vu la mise en œuvre de nombreux projets d'accès à l'eau (puits, forages, etc) un peu partout dans le monde. Mais en même temps, il y a eu les premières révolutions de l'eau, notamment en Amérique Latine : quand une multinationale met en œuvre des projets avec la question de rentabilité, elle casse l'idée que l'élément eau doit être partagé équitablement. Mais le problème c'est que l'assainissement de l'eau a un coût et donc ce coût doit être pris en charge par la collectivité ou les citoyens bénéficiant de cette eau.

Dans les objectifs du millénaire du développement (OMD), l'accès à l'eau n'apparaît qu'en 3ème position du point 7, or 15 ans après, on se rend compte que l'eau est bel et bien une priorité internationale, surtout quand on sait qu'un tiers de la planète, soit plus de deux milliards de personnes, souffrent aujourd'hui d'une absence d'accès à l'eau potable. Pour régler ce problème il faut à tout prix sortir de la logique de rentabiliser l'accès à l'eau.

QU'EST-CE QUE LA DINEPA ?

La DINEPA est la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, née en 2009 au même moment qu'une loi sur l'eau en Haïti. Son objectif est d'apporter l'eau au plus près des Haïtiens, c'est depuis 2011 que l'assainissement est également devenu une priorité. La DINEPA a pour responsabilité de réguler le secteur eau et assainissement de l'eau, aidée par les OREPA (Offices Régionaux).

Aujourd'hui, 50% de personnes consomment une eau de qualité douteuse et/ou récupérée dans des conditions pénibles et 74% de personnes ont un accès limite ou sont sans accès à des sanitaires et/ou un cadre de vie sain. Le droit à l'eau est indispensable et indissociable au droit à la vie et à la dignité, à un meilleur état de santé, au développement, à un environnement sain.

En termes d'eau disponible pour chaque personne, le minimum absolu est de 20l/personne/jour. Or, pour arriver à cela, la DINEPA doit faire face à de multiples défis et y trouver les solutions.[3]

[3] Cf. annexe page 41 : « l'apport de la DINEPA dans l'accès à l'eau et à l'assainissement »

2014, ANNÉE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE : L'ACCÈS À L'EAU, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Par Ornella BRACESCHI, trésorière du Collectif Haïti de France et Guerly VALBRUN, responsable du suivi du programme « Manman bèf » à VETERIMED

CARACTERISTIQUES ET PROBLEMATIQUES DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

2014 a été proclamée « année de l'agriculture familiale » par Les Nations Unies. Cette agriculture représente 70% de la production mondiale actuelle mais est souvent délaissée pour l'agriculture intensive. Cette agriculture génère des emplois ruraux ce qui limite l'exode rural et tous les investissements locaux débouchent sur de l'amélioration. De plus, elle prend en compte l'alimentation de la famille puis de la communauté alors que la production industrielle pense d'abord aux profits.

AVANTAGES	PROBLEMES
• Création d'emplois ruraux limitant l'exode rural • Amélioration de la production et de la nutrition grâce aux investissements locaux • Développement des communautés rurales • Diversification de la production • Maintien des écosystèmes • Réduction de l'érosion des sols • Lutte contre le réchauffement climatique	• Dépendances des pays du Sud aux prix fixés au niveau international et des importations • Endettement des pays du Sud et donc impossibilité d'investir dans l'agriculture • Accaparement des terres (par exemple des entreprises comme Benetton s'installent sur des terres pour y pratiquer des activités autres que l'agriculture)

PRESENTATION DE VETERIMED

VETERIMED est une ONG haïtienne créée en 1991. Elle intervient dans la production et la santé animale et se donne pour mission de contribuer à la définition et l'application de politique nationale de développement de l'élevage en Haïti. Concrètement, les actions de VETERIMED sont d'assurer :

- La formation d'agents vétérinaires
- Des formations sur l'agro écologie
- Le montage et le renforcement organisationnel
- La valorisation de la filière lait en Haïti (à travers « Let agogo »)

L'Agriculture Familiale en Haïti

Haïti a un potentiel de 300 000 hectares de terres irrigables, mais seulement 30 000 hectares de terres sont actuellement irrigués, soit 10 % de la superficie irrigable. Les producteurs haïtiens sont donc en grande majorité à la merci de la pluie. Or la pluie est irrégulière et peut également causer beaucoup de dégâts. L'eau de pluie est très peu utilisée, exceptée dans les hauteurs.

L'Agriculture Familiale constitue la première activité économique des zones rurales, et pourtant elle est en crise. Cette crise est due à plusieurs facteurs :

- Faible niveau de connaissance des agriculteurs qui ne sont pas allés à l'école et qui exercent une agriculture précaire
- Forte pression démographique sur les terres montagneuses qui sont devenues de plus en plus fragilisées (érosion, déplacement massif vers les grandes villes et l'étranger notamment en République Dominicaine)
- Manque d'innovation et de recherche dans le secteur
- 50% des terres cultivables sont en insécurité foncière car l'agriculteur est rarement propriétaire de la terre qu'il cultive donc il ne va pas beaucoup faire d'investissement sur ces terres
- Absence de plan d'urbanisation
- Irrégularité des saisons pluvieuses et sèches
- Politique agricole sans conviction de l'État
- Absence de crédit agricole
- Concurrence internationale (due à la baisse des tarifs douaniers sur les produits agricoles étrangers)
- Secteur délaissé, pas de relève
- L'aide alimentaire en produits agricoles constitue une menace au développement de la production agricole

« Let agogo » : un programme qui promeut l'agriculture familiale en Haïti

« Let agogo » est un programme de VETERIMED. Il vise à organiser et renforcer les capacités des acteurs de la filière lait, améliorer les soins des animaux, transformer et commercialiser les produits laitiers et renforcer le cheptel bovin.

Le renforcement du cheptel bovin se fait notamment grâce au programme « Solidaires des éleveurs haïtiens ». Celui-ci a permis de créer et d'augmenter la stabilité du revenu des bénéficiaires, de renforcer l'entrepreneuriat rural féminin et de promouvoir la production nationale de lait en Haïti. Le programme rencontre aussi certaines contraintes. L'accès à l'eau est difficile dans certains endroits, le fourrage parfois rare, et les catastrophes naturelles occasionnant des pertes entravent son bon déroulement. De plus, le manque de moyen empêche de systématiser le suivi. Les perspectives du programme sont de mieux responsabiliser les partenaires locaux (associations bénéficiaires, directeurs de laiteries...), de sensibiliser les bénéficiaires sur la provenance des investissements ainsi que sur les objectifs du programme et de régulariser les informations sur le site.

LES ATELIERS

THEMATIQUE DES ATELIERS

Le comité d'organisation des Rencontres Nationales a opté pour une répartition des ateliers de la façon suivante :

Lundi 10 novembre 2014 :

- **Atelier 1&2** : Comment intégrer la dimension eau et assainissement dans un micro-projet de développement ? Quelles pistes de financement pour un projet sur l'eau et l'assainissement : l'exemple du système de la loi Oudin-Santini ?
- **Atelier 3** : Comment travailler avec la DINEPA et les organismes locaux dans la mise en œuvre d'un projet?

Mardi 11 novembre 2014 :

- **Atelier 4** : Comment monter un projet en intégrant la dimension eau et assainissement ?
- **Atelier 5** : Comment sensibiliser aux enjeux de l'eau et assainissement en Haïti ?
- **Atelier 6** : Quel accès à l'eau en milieu rural et quels systèmes d'irrigation pour une meilleure production?

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Dans chaque atelier, un ou plusieurs intervenants ont introduit la thématique par des apports théoriques et de contexte général ou spécifique. Ensuite, les participants étaient libres de poser des questions. Chaque groupe de travail relevait ensuite les idées fortes de l'atelier qu'il inscrivait sur un tableau. Ces idées ont été restituées à toute l'assemblée après les ateliers.

ATELIERS 1&2 | COMMENT INTEGRER LA DIMENSION EAU ET ASSAINISSEMENT DANS UN MICRO-PROJET DE DEVELOPPEMENT ? QUELLES PISTES DE FINANCEMENT POUR UN PROJET SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT : L'EXEMPLE DU SYSTEME DE LA LOI OUDIN-SANTINI ?

QUELS OBJECTIFS ?	• Utilité et pertinence de s'impliquer sur l'eau et l'assainissement dans un micro-projet de développement. • Sources possibles de financement pour vos projets. Système de la loi Oudin-Santini. • Pourquoi et comment intégrer vos projets dans les plans stratégiques nationaux, dans le respect des normes et institutions locales ?
INTERVENANTS	• Philippe MOUTON (PsEau) • Alexis CHAREYRON (Pays de Savoie Solidaires)
MODERATEUR	• Daniel BOISSON (CHF)

Pourquoi et comment intégrer l'eau et l'assainissement à tout projet en Haïti ?

Par Philippe MOUTON (pS-Eau)

L'eau est un carrefour du développement humain. Elle intervient dans la sécurité sanitaire, son assainissement est donc primordial. Elle est importante pour la consommation personnelle mais également à titre collectif dans des infrastructures (écoles, centres de santé, etc.) L'absence d'assainissement de l'eau ainsi que l'absence d'accès à l'eau potable causent deux millions de morts dans le monde par an. PS-Eau intervient dans le domaine de l'eau notamment en ce qui concerne l'eau de boisson et donc l'assainissement de l'eau liquide.

Pourquoi intégrer l'eau et son assainissement à tout projet en Haïti ?

- L'eau est une ressource avec un accès transversal
- 75% des Haïtiens n'ont pas accès à l'assainissement
- 50% des Haïtiens n'ont pas d'eau potable

→ L'eau et son assainissement reflètent donc une demande locale, la population a un réel besoin d'accès à ces deux activités.

L'intégration de l'eau et de son assainissement dans un projet suit des étapes très précises[4]. Dans tous les cas avant de mettre en œuvre concrètement un projet eau et assainissement, il faut :

- **Identifier une action** : dans quelles stratégies de développement s'inscrit l'action ? Quels sont les acteurs en présence ? A quels besoins doit satisfaire l'action ? Quelle est la demande des usagers ?
- **Choisir une solution adaptée** : choisir une solution technique, définir l'organisation du service, promouvoir de nouveaux comportements
- **Planifier la mise en œuvre de l'action** : comment sera piloté le projet ? Comment seront réalisés les travaux ? Comment sera réalisé l'accompagnement ? Que doit contenir le document projet ? Comment mobiliser les financements ?

[4] Ces étapes sont détaillées dans la documentation disponible sur le site internet de pS-Eau www.pseau.org

Quelles actions mener ?

La première action qui vient à l'esprit est la mise en place d'ouvrages permettant l'arrivée d'eau et l'assainissement de cette idée :

- Captage de l'eau (système de distribution gravitaire)
- Forage à pompe manuelle
- Assainissement familial (mise en place de latrines, mais en Haïti ce genre d'installations ne donne pas droit à un financement ce qui rend la tâche difficile)
- Puisards

Dans tous les cas, ces actions doivent faire écho à :

- L'accompagnement des populations dans les bonnes pratiques d'hygiène pour l'inscrire dans le temps. C'est ce qui va signer la pérennité du projet
- L'implication des populations dans l'assainissement (les populations doivent prendre en charge financièrement l'entretien)
- Une gestion intégrée de l'eau

L'application de la loi Oudin-Santini 2005 [5]

Depuis le 27 janvier 2005, la loi "Oudin-Santini" autorise les collectivités territoriales françaises, les établissements publics intercommunaux et les syndicats des eaux et/ou d'assainissement à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs. Ce 1% permet :

- La réalisation d'ouvrages d'accès à l'eau et son assainissement
- La mise en place de mesures d'accompagnement (sensibilisation)
- La mise en place de mesures de protection et de conservation de la ressource en eau

L'application de cette loi relève d'une prise de position politique. En effet, si elle est très simple à appliquer sur un plan juridique et si la population est généralement très réceptive à cette loi, il faut réussir, sur un plan politique, à convaincre les élus.

Un exemple de projet EPA soutenu par Pays de Savoie Solidaire

Par Alexis CHAREYRON (Pays de Savoie Solidaires)

Pays de Savoie Solidaire a pour but d'animer la coopération décentralisée et de soutenir les dynamiques de solidarité internationale des Savoyards. En Haïti, Pays de Savoie Solidaire œuvre à Dessalines avec notamment un projet pilote en eau, hygiène et assainissement :

- Accompagnement de la mairie
- Création d'un point d'eau
- Formation sur place
- Sensibilisation PHAST : appropriation des gestes essentiels à la préservation de la salubrité de l'eau

Après l'appropriation par la mairie du projet pilote, il faut mettre en place un schéma directeur. Pour Dessalines il y a eu un problème de coopération lors de la mise en place du schéma directeur ce qui a donné lieu en 2012 à une rupture du dialogue. Le dialogue a repris cette année entraînant 2 ans de retard pour le projet.

[5] Pour plus d'informations sur la loi Oudin-Santini : www.pseau.org/fr/1pourcent

Les 5 idées retenues

→ Utilité et pertinence des projets eau et assainissement : Mettre en place un projet selon la demande et les besoin des usagers locaux.

→ Financement des projets : Recours au dispositif issu de la loi Oudin. Faire connaître cette politique aux acteurs français grâce à pS-eau

→ Comment prolonger la politique de l'État haïtien concernant l'eau et l'assainissement ? Le faible taux de desserte d'eau potable assainissement a donné lieu à une prise de conscience par l'État haïtien : création de la DINEPA.

→ Les projets EPA nécessitent également une prise en compte de l'irrigation, du reboisement et de la gestion des déchets solides.

Exemple de coopération : Pays de Savoie solidaire avec la Mairie de Dessalines :

- schémas directeurs
- montée en compétence de la mairie de Dessalines
- mutualisation des expériences
- responsabilisation des acteurs locaux dans une logique de pérennité du projet

ATELIER 3 | COMMENT TRAVAILLER AVEC LA DINEPA ET LES ORGANISMES LOCAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ?

QUELS OBJECTIFS ?	• Présentation de la DINEPA et de ses organismes locaux • Quelles missions ? Quels partenaires ? • Difficultés rencontrées et perspectives • Comment travailler en synergie ?
INTERVENANTS	• Edwige PETIT (DINEPA) • Bruno VALFREY (HYDROCONSEIL)
MODERATEUR	• Chantal GUERRIER (CHF)

Qu'est-ce que la DINEPA et comment est-elle représentée au niveau régional et communal ?

Par Edwige PETIT (DINEPA)

La DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) est sous la tutelle du ministère des travaux publics mais son conseil d'administration appartient à sept autres ministères (santé publique, environnement…). Sa direction nationale est basée à Port au Prince.
Dans les autres régions, elle est représentée par quatre OREPA (Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement) : Nord, Centre, Ouest, Sud. Ces OREPA sont aidés par des URD (Unité Rurale Départementale) au niveau rural.

Aujourd'hui, on compte également les TEPAC (Techniciens en Eau Potable et en Assainissement pour les Communes) au niveau communal. Ils ont la responsabilité de faire le lien entre la DINEPA et la mairie, de faire l'inventaire des ressources en eau et d'intéresser la communauté au secteur de l'eau.
Dans les villes de plus de 10 000 habitants, les CTE (Centres Techniques d'Exploitation) gèrent l'exploitation de l'eau (par exemple ce sont eux qui amènent l'eau jusqu'au foyer).
En ce qui concerne les villes de moins de 10 000 habitants, ce sont les CAEPA (Comités d'approvisionnement en Eau Potable et Assainissement) qui gèrent ce volet. Ils veillent à ce que l'eau soit donnée en quantité suffisante et ont la gestion commerciale et technique de l'eau.

Quelles sont les relations entre la DINEPA et les ONG ? La DINEPA n'a pas signé de contrat direct avec des ONG car elle voulait encourager les entreprises à s'intéresser au secteur.

Aujourd'hui, la DINEPA essaye de changer de position et de voir si elle pourrait passer un accord contractuel avec une ONG. En ce qui concerne l'assainissement, elle va faire un test avec deux ONG.
La DINEPA détient aujourd'hui plus d'informations qu'elle n'en relaie au niveau des acteurs, ce qui rend parfois la coopération avec les ONG et les autres acteurs intervenant dans le domaine Eau et Assainissement difficile. Le guide méthodologique pour les projets EPAR[6] contribuera à renforcer le niveau d'attente des ONG en termes d'informations.

[6] *Cf. Point suivant*

En ce qui concerne la coordination entre les ONG, une table sectorielle est organisée tous les deux mois à travers la PEPA (Plateforme pour l'ONG de l'Eau Potable et de l'Assainissement[7]).

Aujourd'hui, pour collaborer avec l'Etat haïtien, les ONG doivent d'abord passer par un accord avec le ministère de la planification. Le problème c'est que les associations ne sont pas touchées par cet accord.

L'élaboration d'un guide méthodologique pour les projets EPAR (Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural) par Hydroconseil

Par Bruno VALFREY (Hyrdoconseil)

Actuellement, Hydroconseil travaille comme prestataire de la DINEPA pour l'élaboration d'un guide méthodologique pour les projets EPAR (Eau Potable et Assainissement en milieu Rural). Le secteur EPAR se caractérise par un nombre d'intervenants considérable : pour cela la DINEPA a demandé à Hydroconseil de réfléchir et d'élaborer un nouveau guide qui regrouperait les différents acteurs. Ce guide sera complémentaire avec le référentiel technique national qui existe depuis 2013.

Ce guide méthodologique sera un outil de travail pour l'Etat (DINEPA, OREPA, TEPAC...) mais aussi pour les nombreux acteurs travaillant en Haïti sur le thème de l'eau et de l'assainissement (les bailleurs de fonds, les ONG, les bureaux d'études et les consultants spécialisés, les communes et les gestionnaires de services actuel – CAEPA, OP).

➔ **Le guide devrait être disponible à compter du mois de mai-juin 2015.**

Les 5 idées retenues

→ Il faut **renforcer la communication** entre la DINEPA et les acteurs de l'Eau et de l'Assainissement. Cette communication doit aller dans les deux sens.

→ Inciter les ONG à **faire une demande à la PEPA**. Dans ce sens-là, le CHF devrait peut-être faire une demande.

→ Pousser les ONGs qui travaillent sur un projet à **réfléchir à la pérennité** de ce projet en prenant en compte tous les maillons de la chaîne.

→ **Améliorer la visibilité des actions Eau et Assainissement au sein du CHF.**

→ Réfléchir à une **solution en faveur des associations.**

[7] www.pepahaiti.net

ATELIER 4 | COMMENT MONTER UN PROJET INTEGRANT LA DIMENSION EAU ET ASSAINISSEMENT ?

QUELS OBJECTIFS ?	• Utilité et pertinence de s'impliquer sur l'eau et l'assainissement dans un micro-projet de développement. • Sources possibles de financement pour vos projets • Pourquoi et comment intégrer vos projets dans les plans stratégiques nationaux, dans le respect des normes et institutions locales ?
INTERVENANTS	• François DERISBOURG (Lianes Coopération) • Iris IRAHETA (Haïti Futur)
MODERATEUR	• Daniel BOISSON (CHF)

Pour monter un tel projet, les priorités sont :

- Structurer les besoins
- Avoir des ressources en ingénieries
- Trouver des sources de financement

Lianes coopération est une structure publique qui recense, met en réseau, mutualise et apporte une aide méthodologique aux associations ou porteurs de projet souhaitant mettre en place un projet multi acteurs de coopération internationale. Lianes coopération apporte des réponses à ses interlocuteurs, les accompagne administrativement pour leurs recherches de financement et peut aussi organiser des formations. Les porteurs doivent rentrer en contact avec les réseaux pour faire remonter leurs besoins.

Les participants à l'atelier ont précisé qu'il est important d'éviter la concurrence entre les structures et qu'il est nécessaire de décloisonner le travail entre les différentes structures. Il en est aussi ressorti qu'il est plus aisé de financer un projet eau et assainissement à travers un projet intégré de développement global. De plus, pour accéder à des financements européens il est préférable de monter un multi partenariat entre plusieurs projets. Les intervenants ont insisté sur le fait que les agences de bassins finançaient les projets et avaient les ressources suffisantes.

La mise en place d'un projet doit venir d'une demande de la population, les associations sont là pour répondre aux demandes locales.

ATELIER 5 | COMMENT SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT EN HAÏTI ?

QUELS OBJECTIFS ?	• Prendre en compte l'aspect assainissement dans le montage de tout projet de développement • Questionner les partenaires locaux sur les différentes possibilités d'accès à l'eau ou de captation de l'eau • Sensibiliser les mêmes sur l'importance de l'assainissement comme élément d'hygiène et de santé publique, mais aussi de l'amélioration de la vie des bénéficiaires
INTERVENANTS	• Gaston JEAN (CEFREPADE) • Edwige PETIT (DINEPA)
MODERATEUR	• Chantal GUERRIER (CHF)

Les principaux points qui ont étés énoncés sont :

- L'eau, un service payant ?
- L'aspect santé et hygiène.
- Le Droit fondamental de l'éducation
- la paix (aspect social).
- Protection de la ressource.
- Une agriculture viable et durable.
- L'eau source vitale.
- Lutte contre l'érosion des sols, l'inondation.
- Le reboisement.

Qui sensibiliser ? Les élus, l'Etat, les enfants à l'école, les agriculteurs, les partenaires internationaux, la Communauté à travers le personnel de santé, les ONG, les médias, les Églises, les mairies, le secteur public, les éducateurs, le CHF, les ASCP (Agents de santé communautaires Polyvalents), les comités d'entreprise, les syndicats, les agents de développement.

Comment sensibiliser ?

- Plaidoyer
- Démonstration
- Exemplarité
- Intégration dans les programmes scolaires
- Formation à la conservation des sols : groupes de paysans (organisations)
- Campagnes, conférences internationales
- Les tableaux numériques, et autres médias
- Multiplication des points de lavage des mains
- Traitement avant évacuation des eaux usées.
- Élaboration de supports écrits pour qu'elles intègrent l'eau dans leurs projets.
- Sensibiliser le personnel des médias à la nécessité de donner un créneau dans leurs programmes.
- Former les responsables à un plan GLOBAL de la commune avec des réseaux inter-quartiers.
- Bénévoles crieurs dans les rues pour transmettre les informations, radios communautaires.
- Plan des rôles et des responsabilités formés par le ministère de la Santé
- Plan environnement : formés à l'eau.

ATELIER 6 | QUEL ACCES A L'EAU EN MILIEU RURAL ET QUELS SYSTEMES D'IRRIGATION POUR UNE MEILLEURE PRODUCTION ?

QUELS OBJECTIFS ?	• Bilan relatif à l'irrigation en milieu rural en Haïti • Améliorer l'accès à l'eau pour les paysans • Proposer des systèmes d'irrigation ou d'économie d'eau viables • Proposer des appuis techniques aux associations pour le montage de projet
INTERVENANTS	• Aurélie RAKOTOFIRINGA (AVSF)
MODERATEUR	• Ornella BRACESCHI (CHF)

Bilan relatif à l'irrigation en milieu rural en Haïti

Par Aurélie RAKOTOFIRINGA (AVSF)

En Haïti, 150 000 à 300 000 hectares sont irrigables mais seulement 80 000 à 90 000 hectares sont vraiment irrigués. La plupart des terres irriguées se situent en plaine. Si dans le sud, on ne trouve que de petits périmètres irrigués (une centaine d'hectare chacun environ), dans les plaines du Nord, les surfaces irriguées sont plus grandes. Bien que la plupart des surfaces irriguées se situent en plaine, il existe également de l'irrigation de petites montagnes par système de captage de petites sources. Ces sources permettent d'irriguer des parcelles en pente pour des agricultures de subsistance. Aujourd'hui, on compte environ 250 systèmes d'irrigation en Haïti. Les grands peuvent dépasser plus de 1000 hectares.

Il existe plusieurs types d'irrigation : l'irrigation gravitaire (on utilise la gravité pour faire parvenir l'eau sur une parcelle) et l'irrigation sous pression (on met l'eau sous pression pour qu'elle arrive à la parcelle). En Haïti, c'est l'irrigation gravitaire qui est utilisée car elle est plus simple à gérer. Elle peut prendre la forme de barrage ou de détournements de cours d'eau.

La politique du ministère de l'Agriculture sur la question de l'irrigation

Avant 1986, il existait en Haïti une police de l'eau qui gérait les problèmes liés à l'eau (distribution, sanction des vols d'eau…). A la chute de la dictature des Duvalier, ces policiers de l'eau ont été supprimés et les irrigants se sont retrouvés livrés à eux même pour la gestion de l'eau. On est passé d'une gestion autoritaire à aucune gestion.

Aujourd'hui, la politique du ministère de l'agriculture dit que les paysans doivent s'organiser autour d'associations d'irrigants pour gérer eux même les problèmes liés à l'irrigation. Ce processus est en cours. Depuis le début des années 2000, une centaine de cadres ont été formés à la méthode de mise en place des associations. Dans certains cas, ces associations d'irrigants sont créées par des associations de paysans déjà existantes et assez influentes qui décident de former un sous-groupe aux problèmes de l'irrigation.

A qui s'adresser pour monter un projet d'irrigation ?

Pour monter un projet, il faut s'adresser au BAC (Bureau Agricole Communal). Officiellement, il y en a dans toutes les communes. Dans les sections communales, on peut s'adresser aux CASEC (Conseil d'administration des sections communales) et aux ASEC (assemblées des sections communales) qui sont généralement capables de renseigner leurs interlocuteurs sur les systèmes d'irrigations. Pour une information plus technique, dans certains BAC, il existe un cadre dédié à l'irrigation qui détient une vraie connaissance des périmètres de tout le département. Sinon il faut remonter au niveau de la direction départementale de l'agriculture.

Il est important de faire savoir aux services de l'État les projets qu'on veut mener et de travailler sur des périmètres existants, de la réhabilitation. De plus, s'il existe des associations de paysans ou d'irrigants déjà en place, il ne faut pas les contourner mais travailler avec eux. Il est aussi important de contacter la mairie du territoire où l'on intervient. En Haïti, on ne peut pas se permettre de mettre des infrastructures agricoles sur un cours d'eau. L'État est maître de ses ressources, donc pour mettre en place un projet, il faut l'aval des autorités haïtiennes. Il faut se référer au plan d'aménagement des infrastructures du ministère de l'Agriculture.

Il existe une fondation nommée la FONHADI (Fondation Haïtienne de l'irrigation) qui se réunit tous les mois dans les locaux d'AVSF. Ses objectifs sont de réfléchir sur les techniques d'irrigation et faire des propositions au ministère de l'agriculture.

MOTS DE CLOTÛRE

DISCOURS DE PAUL VERMANDE, PRESIDENT DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Si les Rencontres Nationales ont été organisées avec difficultés, elles se sont bien déroulées dans ce lieu magnifique de la gare St Sauveur et nous remercions encore la Mairie de Lille d'avoir mis cet espace à notre disposition ainsi que la Communauté Haïtienne du Nord de la France. Ces RN ont apporté à beaucoup d'entre nous, et spécialement à ceux que nous avons entendus dans le tour de table qui vient d'avoir lieu. Elles procurent une grande satisfaction et donnent **des ressources nouvelles pour aborder concrètement les questions de l'eau et de l'assainissement**.

Les Rencontres Nationales m'apparaissent comme un exercice très salutaire pour le CHF et ses associations membres, en vue de **réactiver les démarches de solidarité avec nos partenaires haïtiens, en vue aussi de nous ressourcer nous-mêmes**, grâce notamment :

- aux exposés d'Edwige PETIT de la DINEPA, de Guerly VALBRUN de VETERIMED, de Josette BRUFFAERTS d'Haïti Futur, de Nadine LOPEZ, enseignante d'histoire sur la mondialisation - ces exposés ont marqué nos esprits.
- aux discussions dans les ateliers où des professionnels nous ont apporté leurs compétences,
- aux échanges informels et amicaux entre nous pendant les pauses,
- aux perspectives qui sont entrevues, mais que nous devons concrétiser.

En effet à la suite de ces rencontres, il sera nécessaire de « remonter nos manches » et d'agir. L'orientation principale est toujours de manifester notre solidarité principalement par la mise en place de projets qui résulteront de dialogues avec nos partenaires haïtiens. La démarche PROJET est exigeante, mais elle est fructueuse à plusieurs points de vue :

- par ce qui sera réalisé en Haïti
- par ce qui va se passer ici aussi pendant le montage du projet
- par la recherche des appuis financiers et administratifs
- par la rencontre avec d'autres acteurs, associations et ONG

Le gain du financement pour un projet, même si le projet est mené à plusieurs, constitue une reconnaissance de fait des acteurs qui ont monté le dossier. Nous avons aussi le devoir de répondre à la Fondation SOGELINK qui propose 30 000 € pour financer un ou deux projets d'adduction d'Eau en Haïti, projets rentrant dans la démarche de l'entreprise SOGELINK.
N'abandonnons pas pour autant les différentes manifestations culturelles et les expositions ventes que

nous menons dans nos régions et dans nos villes : elles constituent un moyen de faire connaître la créativité et la culture du peuple haïtien.

Quelques annonces pour finir...

Notre Assemblée Générale annuelle se déroulera le samedi 18 avril 2015, à Paris, au CICP : nous vous demandons de venir nombreux et d'y amener des associations qui ne sont pas là aujourd'hui. Pensez aussi dès maintenant à proposer des administrateurs pour le Conseil d'Administration.

Un des enjeux actuels importants en Haïti réside dans le renforcement des organisations paysannes et dans leur regroupement : les associations franco-haïtiennes se doivent de les soutenir.

Enfin, **nous devons dire au revoir à Anne BERTIN** car nous n'avons plus les moyens financiers de la rémunérer. Notre séparation se fait dans la transparence (licenciement économique), mais aussi dans l'émotion car Anne travaille avec nous depuis 3 ans. En Haïti, elle a collaboré avec le GARR, un de nos partenaires, d'abord sous le statut de Service Civique, puis comme Volontaire de la Solidarité Internationale, sur les droits des migrants haïtiens ; une question importante qu'elle nous a fait connaître, car 500 000 Haïtiens n'ont pas d'état civil et rencontrent donc d'innombrables difficultés. Merci à elle, pour le travail de cette année en France et notamment la rédaction du dossier SMA (Structuration du Milieu Associatif) qui a été déposé à l 'AFD (Agence Française de Développement), dans la perspective et dans l'espoir d'un financement essentiel pour l'avenir du CHF.

DISCOURS DE EVRY ARCHER, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE HAÏTIENNE DU NORD DE LA FRANCE

A ce moment où se terminent les 5e Rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti, j'éprouve bien évidemment un grand soulagement, comme sans doute tous les organisateurs de congrès, de colloques, de réunions importantes, lors de la séance de clôture.

Nous pensons que ces rencontres ont atteint leurs objectifs. Je suis soulagé comme l'aurait été tout organisateur à l'écoute des témoignages de satisfactions qui viennent d'être exprimés dans cette salle, mais aussi je suis fier d'avoir participé jusqu'à maintenant à cette aventure auprès de ceux qui ont cru jusqu'au bout qu'elle était possible et utile. Que ces rencontres nationales aient pu avoir lieu, c'est déjà une réussite. Soulagé et fier, je suis aussi satisfait de tout ce qu'ont apportés de qualités humaines, la grande majorité des personnes rencontrées ici, ainsi que de leurs actions tant dans les régions françaises où elles travaillent que, surtout, en Haïti. Comme, je crois, presque tous les participants, j'ai appris beaucoup de choses sur l'eau et l'assainissement en Haïti, et je me réjouis à l'idée que tous ceux qui comme moi ont renforcé ici leur compétence en la matière, vont améliorer leur intérêt pour ce thème majeur, si important pour la santé, l'alimentation et le développement en Haïti.

Je renouvelle mes remerciements à tous les organisateurs de ces rencontres et à tous ceux qui y ont participé.

LES APARTÉS RÉCRÉATIFS

UN REPAS HAÏTIEN SUIVI D'UNE SOIRÉE ANIMÉE

LA PROJECTION DU FILM D'ARNOLD ANTONIN « LA VRAIE RÉVOLUTION EN HAÏTI : UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS » UNE PRODUCTION HAÏTI FUTUR

UNE BELLE SOIRÉE CONTÉE AVEC ROSE-ESTHER

UNE VENTE DE PRODUITS ETHIQUABLE, DU LIVRE « HAÏTI : DE LA PERLE AU CAILLOU » ET D'ARTISANAT HAÏTIEN

UNE EXPOSITION DES PROJETS EPA MENÉS PAR LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CHF ET DE pS-Eau

UN EXPOSÉ DE NADINE LOPEZ SUR LA MONDIALISATION

PAROLE DE PARTENAIRES, PAROLES DE PARTICIPANTS

« Les RN ont permis de confirmer que l'essentiel, c'est l'homme. Il ne faut pas avoir peur d'investir dans les ressources humaines »

— — — — — — —

« Les RN font l'effet d'une pilule de dynamisme : elles permettent de trouver beaucoup d'idées, même si toutes n'aboutissent pas. »

— — — — — — —

« L'échange d'expérience est la meilleure des formules pour progresser »

— — — — — — —

« Les Rencontres ont atteints leur but : se rencontrer. »

— — — — — — —

« Les RN permettent de se rendre compte qu'il y a encore des gens qui pensent à Haïti. Merci au nom du peuple haïtien. »

ANNEXES

LE PROGRAMME

Dimanche 9 novembre 2014

A partir de 15h	**Accueil des participants** : animation culturelle et artistique
19h- 20h30	Pot de bienvenue et Repas haïtien
20h30	Spectacle

Lundi 10 novembre 2014

9h-9h45	**Séance d'ouverture** – *Salle de cinéma, Gare Saint-Sauveur* : Evry ARCHER, Président de la CHNF, Martine AUBRY, ancienne ministre et maire de Lille, Vanessa MATIGNON, Ambassadeur d'Haïti en France, Paul VERMANDE, président du CHF.
10h15-12h	**« Etat des lieux du droit à l'eau en Haïti : quels accès à l'eau et à l'assainissement ? »** *Avec Edwige PETIT, Directrice de l'assainissement de la DINEPA et Emmanuel POILANE, Directeur de la Fondation France Libertés.*
12h-12h15	Présentation des ateliers de l'après-midi : thèmes, déroulement
14h30 - 16h15	**Ateliers** au choix – Salle d'accueil et de cinéma, Gare Saint-Sauveur : Atelier 1 : Comment intégrer la dimension eau et assainissement dans un micro-projet de développement ? *Avec Philippe MOUTON (Programme Solidarité-Eau).* Atelier 2 : Quelles pistes de financement pour un projet sur l'eau et l'assainissement : l'exemple du système de la loi Oudin-Santini ? *Avec Arnaud Courtecuisse (Agence de l'Eau Artois-Picardie).* Atelier 3 : Comment travailler avec la DINEPA et les organismes locaux dans la mise en œuvre d'un projet? *Avec Edwige PETIT (DINEPA)*
17h-18h	**Séance plénière** : Restitution des ateliers et débats. Présentation des ateliers 4, 5 et 6 – Clôture de la journée
A partir de 19h	Repas - *Salle Club, Institut Pasteur*. Puis soirée festive

Mardi 11 novembre 2014

9h-10h15	**« 2014, année de l'agriculture familiale : l'accès à l'eau, facteur de développement rural ».** *Avec Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière & Veterimed (sous réserve).*
10h45-12h15	**Ateliers** au choix - *Salle d'accueil et de cinéma, Gare Saint-Sauveur :* Atelier 4 : Comment monter un projet en intégrant la dimension eau et assainissement ? *Avec Lianes coopération et Agir à l'international* Atelier 5 : Comment sensibiliser aux enjeux de l'eau et assainissement en Haïti ? *Avec Edwige PETIT (DINEPA) et Gaston JEAN (CEFREPADE).* Atelier 6 : Quel accès à l'eau en milieu rural et quels systèmes d'irrigation pour une meilleure production? *Avec Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (sous réserve).*
14h-14h45	**Séance plénière** : Restitution des ateliers 4,5 et 6 et débats.
15h15-16h30	**Séance de clôture** : Evry ARCHER (CHNF) et Paul VERMANDE (CHF)- Synthèse, conclusions et perspectives

LISTE DES PARTICIPANTS

5e Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti - 9, 10 et 11 novembre 2014 - LILLE

NOM	PRENOM	Nom de l'association	Dép	Email
PARTICIPANTS				
ARCHER	Evry	CHF / CHNF	59	communautehaitinordfrance@gmail.com
BAGGIONI	Nadine	Collectif Haïti de France	13	lopez.nadine@free.fr
BARZASI	Stéphanie	Collectif Haïti de France	75	steph_barz@hotmail.com
BEAUZILE	Raphaël	CHF	86	r.beauzile@laposte.net
BELMOUM	Hichem	Lyon Haïti Partenariat	69	hichem_belmoum@yahoo.com
BENIT	Justine	Global Water Project	78	asso.globalwaterproject@gmail.com
BOISSON	Daniel	Collectif Haïti de France/ Lyon Haïti Partenariat	38	dan78boisson@orange.fr
BOISSON	Henri-Claude	Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées	31	henri.boisson@orange.fr
BOUTIN	Thibaut	Global Water Project	78	asso.globalwaterproject@gmail.com
BRACESCHI	Ornella	Collectif Haïti de France	75	ornella.braceschi@free.fr
BREYSSE	Michèle	Lyon Haïti Partenariat	69	michele.breysse@yahoo.fr
BREYSSE	Jacques	Lyon Haïti Partenariat	69	Jbreysse2@wanadoo.fr
BURG	Jean-Pierre	SARL SOLID'HAITI	24	jpburg@hotmail.fr
CADET	François-Frantz	Relais de la Fondation Max Cadet / CHAMP	31	fr.cadet@yahoo.fr
CAMINADE	Corentin	Lyon Haïti Partenariat	69	corentin.matrix@hotmail.fr
CAMUS	Marie	Collectif St Cado / Haïti	56	stcado-trou.sable@laposte.net
CHARLES	Sadrack	Collectif Haïti de Guyane	973	
CHARLON	Elisabeth	GREF	59	elisabeth.charlon@orange.fr
COLY	Bernard	Collectif Haïti de France	59	bernard.coly@laposte.net
DUFLOS	Christiane	CHNF	62	
DUMAS	Agnès	CHF / AJAD	95	ajad.defrance@yahoo.fr
DUMONT	Elisabeth	Communauté haïtienne du Nord de la France	59	communautehaitinordfrance@gmail.com
ESTEVES	Christiane	Désir d'Haïti	77	desir.haiti@laposte.net
FILLON	Alain		45	afillon@noos.fr
GARAUD	Alain	AFHAD / Collectif Haïti de Nantes	44	alain.garaud@afhad.org
GAY	Jordan	Lyon Haïti Partenariat	69	jordan.gay@orange.fr
GUERRIER	Chantal	CHF / AFHSEC-CHASO	60	afhsec210.chaso@free.fr
HABRAN-MERY	George	Collectif pour Haïti de Guyane	973	georgehabranmery@gmail.com
HENRYS	Reynold	CHF	75	reyhenrys@yahoo.fr
JEAN	Gaston	CEFREPADE / INSA	69	gastonjean@hotmail.com
KÜPPER	Barbara	MISEREOR	All	BAKUEPPER@WEB.DE
LAFOREST	Daniel	CHF / Collectif 35 des amis d'Haïti	35	adlaforest@free.fr
LAMRAOUI	Embarka	Désir d'Haïti	77	desir.haiti@laposte.net
LEFOLLE	Chella	Les Amis d'Haïti	80	lefolle@aol.com

LERAY-GREVECHE	Bernard	CHF	75	bernard-leray@voila.fr
LERAY-GREVECHE	Geneviève	Timoun Lekol	49	ggrevecheg69@numericable.fr
LOGEZ	Catherine	Grandir en Haïti	69	grandirenhaiti@yahoo.fr
MOREAU	Didier	Haïti couleur Haïti chaleur	35	haiticouleurs@yahoo.fr
MOUCHET	GUY	AFHAD	44	guymouchet44@gmail.com
NAQUIN	Pascale	CEFREPADE	69	pascale.naquin@cefrepade.org
OCCEAN	Serge	Collectif Haïti de Guyane	973	seg-occean@hotmail.fr
PETIT	Rhoddy	Vlaams Haïti Overleg	Belgique	vlaams-haiti-overleg@broederlijkdelen.be
PIRITUA	Jeffrey	Global Water Project	78	asso.globalwaterproject@gmail.com
PONTHIEUX	Régis	CHF / CHNF	59	communautehaitinordfrance@gmail.com
SAUVETRE	Geneviève		41	Genevieve.sauvetre@gmail.com
SCHAUMANS	Greet	Broederlijk Delen	Belgique	greet.schaumans@broederlijkdelen.be
SOLER	René	Timoun Restavek de Belbeuf	13	renesoley@gmail.com
SPARACELLO	Agata	Communauté haïtienne du Nord de la France	59	communautehaitinordfrance@gmail.com
STUCKENS	Chantal	Communauté haïtienne du Nord de la France	59	communautehaitinordfrance@gmail.com
TEMPLIER	Amandine	Global Water Project	78	asso.globalwaterproject@gmail.com
TRANQUILIN	Luc			
VERMANDE	Maguy	Lyon Haïti Partenariat	69	vermandemaguy@wanadoo.fr
VERMANDE	Paul	Collectif Haïti de France	69	vermandepaul@wanadoo.fr

INTERVENANTS				
DERISBOURG	François	Lianes Coopération	59	lianescooperation@wanadoo.fr
CHAREYRON	Alexis	Pays de Savoie Solidaire	73	alexis.chareyron@paysdesavoiesolidaires.org
IRAHETA	Iris	Haïti Futur	59	haitifuturnpdc@gmail.com
JEAN	Gaston	CEFREPADE	69	
MOUTON	Philippe	pS-Eau	69	mouton@pseau.org
PETIT	Edwige	DINEPA	Haïti	
POILANE	Emmanuel	Fondation France Libertés	75	
RAKOTOFIRINGA	Aurélie	AVSF Haïti	75	
VALBRUN	Guerly	Veterimed	Haïti	veterimed@gmail.com
VALFREY	Bruno	Hydroconseil	84	hydroconseil@hydroconseil.com
COORDINATION				
BERTIN	Anne	Collectif Haïti de France	75	anne.bertin@collectif-haiti.fr
GUERIN	Laura	Collectif Haïti de France	75	laura.guerin@collectif-haiti.fr
ORY	Mathilde	Collectif Haïti de France	75	mathilde.ory@collectif-haiti.fr

Des acteurs clés d'Haïti

Ediwge PETIT, directrice nationale de l'assainissement - DINEPA

La DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) a pour mission d'exécuter la politique de l'Etat d'Haïti dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. De manière spécifique, elle exerce sa mission autour de trois (3) grands axes à savoir :

- Le développement du secteur d'EPA au niveau national;
- La régulation du secteur;
- Le contrôle des acteurs.

Guerly VALBRUN, responsable du programme « Solidaires des éleveurs haïtiens » - Veterimed

VETERIMED est une Organisation Non Gouvernementale d'aide au développement, créée en 1991, par un groupe de professionnels haïtiens, qui veulent contribuer au développement du pays grâce à des actions en milieu paysan. VETERIMED s'est donné pour mission d'aider, par la formation, la recherche et l'appui technique en santé et production animale, les éleveurs haïtiens à augmenter leur production et leurs revenus.

Des structures ressources sur les thématiques Eau Potable et Assainissement & Agriculture paysanne

Emmanuel POILANE, directeur de la Fondation France Libertés

Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés a pour mission de défendre les droits humains et les biens communs du vivant, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous. La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains et contribue à la construction d'un monde plus solidaire.

Gaston JEAN, doctorant à l'université Quisqueya sur la question de l'implantation de toilettes sèches et la gestion des résidus.

Le CEFREPADE est né en juillet 2007 de la volonté de scientifiques du Nord et du Sud de travailler ensemble pour trouver des modes de gestion des déchets et de l'assainissement enfin adaptés aux pays du Sud et pérennes. En Haïti, le CEFREPADE soutient un projet de centre de valorisation des déchets à Cité Soleil.

Bruno VALFREY, directeur général d'Hydroconseil

HYDROCONSEIL est un bureau d'études indépendant de droit français créé en 1995. Proposant nos services sur des projets d'amélioration des services publics pour les populations à faibles revenus, Hydroconseil couvre les secteurs de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, et de l'énergie. Hydroconseil fournit

depuis 2007 une assistance technique à la DINEPA pour la mise en œuvre de ce programme *d'Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural* (EPAR).

Aurélie RAKOTOFIRINGA d'AVSF - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

AVSF - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières est une association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, qui agit depuis 1977 pour soutenir l'agriculture paysanne. AVSF met au service des communautés paysannes menacées par l'exclusion et la pauvreté, les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale.

Des organismes d'appui aux associations de solidarité internationale

François DERISBOURG de Lianes Coopération

Lianes coopération anime le réseau des 2.000 acteurs de la Coopération et de la Solidarité internationale en Nord – Pas de Calais. C'est avant tout :

- un espace d'échanges, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale
- une structure d'appui aux projets de coopération au développement au service des initiatives régionales.

Philippe MOUTON, Responsable d'Antenne Lyon à pS-Eau.

Créé à l'initiative des pouvoirs publics français en 1984, le pS-Eau est une association loi 1901 pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Un objectif principal: accroître et améliorer les actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement. Pour répondre à ce défi, le pS-Eau est organisé en trois pôles:

- Recherche et développement:
- Appui-conseil:
- Promotion de la solidarité internationale pour l'eau:

Des associations membres du Collectif Haïti de France

Alexis CHAREYRON, Chargé de mission à Pays de Savoie Solidaires.

L'association Pays de Savoie solidaires est une structure-ressource au service des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Savoie. Elle anime un partenariat de coopération décentralisée du Département de la Savoie avec la Commune de Dessalines en Haïti

Iris IRAHETA d'Haïti Futur

Haïti Futur soutient des projets éducatifs de différentes natures et concernant tous les niveaux scolaires depuis sa création en 1994 (ancien nom *Guano* qui devient *Haïti Futur*en 2001). Environ six mille élèves sont aujourd'hui concernés par les projets de l'association.

PANORAMA DES PARTICIPANTS AUX 5E RENCONTRES NATIONALES

Des participants venus de tous les horizons …

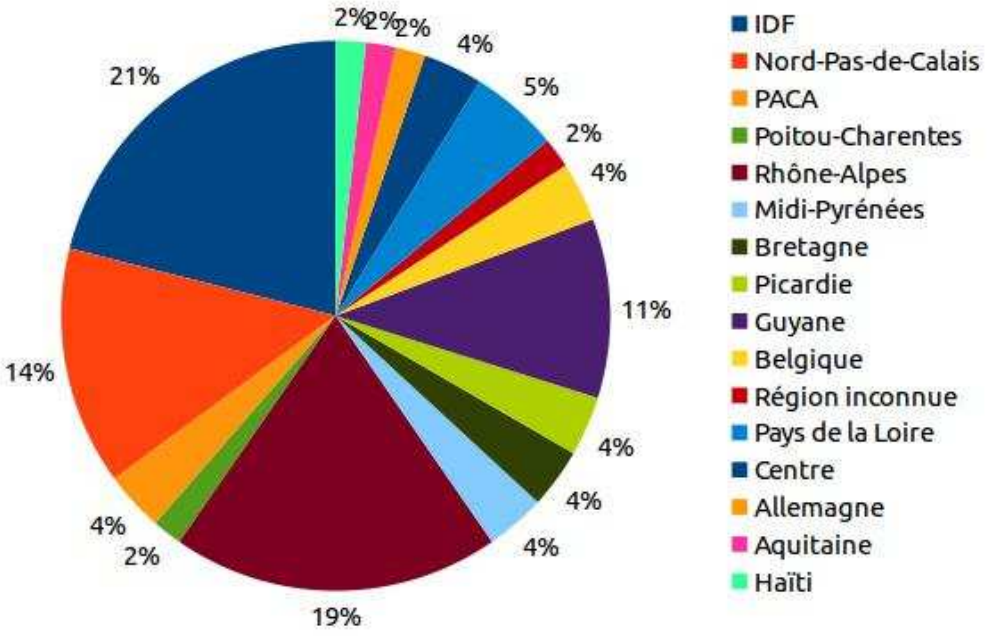

… Réunis pour échanger et partager sur les problématiques de l'eau et de l'assainissement en Haïti.

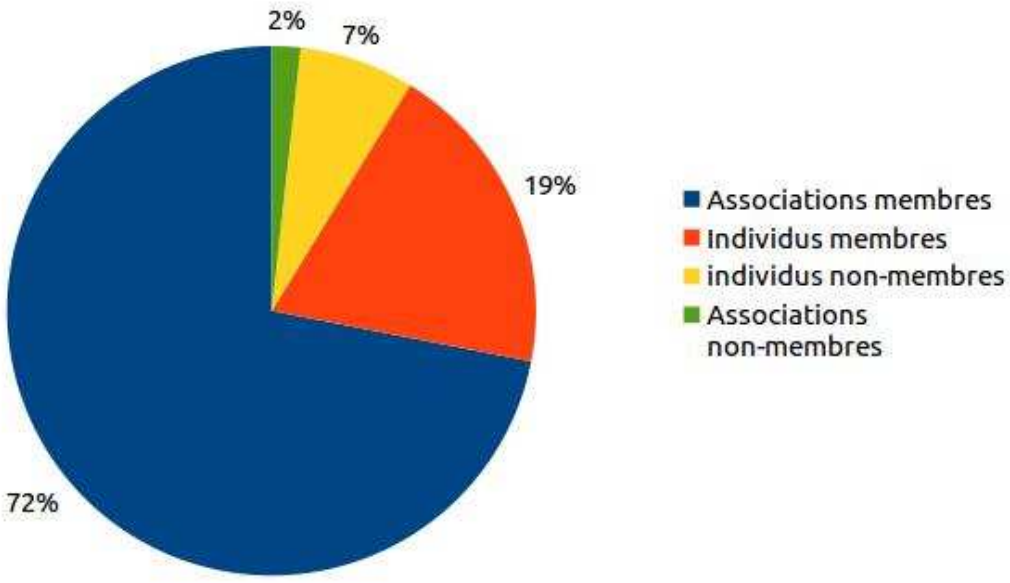

L'APPORT DE LA DINEPA DANS L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

Ce tableau se base sur la présentation powerpoint d'Edwige PETIT lors de la première séance plénière. Il revient sur les défis rencontrés et les solutions apportées par la DINEPA afin d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en Haïti. Vous pouvez également visionner la présentation sur le site internet du Collectif Haïti de France.

	Défis	Solutions
Législation, règlement, politique, stratégie	Textes de lois éparpillés ; pas de décrets d'application actualisés ; pas de mesures et de mécanismes	- Révision des codes existants, playdoyer autour de nouveaux textes législatifs
		- Reprise du service d'hygiène et du déploiement des autorités sanitaires
		- Création de la DINEPA et renforcement de son autorité comme coordinateur du secteur
Pérennité des sources d'eau	*Disponibilité des ressourses en eau*	
	Réduction continue de la disponibilité des ressources	- Partenariat avec les ministères concernés par la gestion de la ressource car la DINEPA n'est pas responsable de la ressource
	Faibles investissement dans le secteur durant les 3 dernières décennies et particulièrement très peu de programmes et de financement pour l'assainissement	- Actions directes de clôture, d'assainissement et de reboisement des périmètres immédiats et rapprochés
		- Investissements importants en cours : 1 million de nouveaux abonnés pour 2014-2016
	Salubrité de l'eau	
	Normes de potabilité adaptées et moyen de contrôle	- Référentiel technique du secteur publié
	Capacité de contrôler l'ensemble de la ressource destinée à la boisson	- Contrôle de l'eau
		- Elaboration des normes en cours
	L'eau physiquement accessible	
	36% des ménages doivent marcher plus de 30 min pour atteindre un point d'eau	- Service de proximité avec pour objectif de ramener l'eau à moins de 500 m de chaque maison (TEPAC – CAEPA/TPE/OP)
	Coût abordable de l'eau	
	Tarification différenciée, floue, parfois injuste	- Politique tarifaire
		- Tarification adaptée
Education et assistance des communautés	*Droit à l'éducation à l'hygiène, proximité du service*	
	Réintégration timide des cours spécifiques d'hygiène dans le cursus	- Communication et sensibilisation sociale sur l'eau potable et l'assainissement au niveau national
	Mise en œuvre d'approche de sensibilisation à l'assainissement sans accompagnement technique	- Approche ACAT
		- Cursus intégrant l'hygiène et certification des écoles amies de l'hygiène (EAHMS)

Garantie de l'accès à des infrastructures	*Installations suffisantes*	
	Très faible couverture : 26% d'accès à une toilette améliorée familiale et 35% de défécation à l'air libre Faiblesse de l'éducation environnementale Très peu d'accès aux installations publiques : 10% d'installations dans les marchés publics	- Approche de la triade de l'Assainissement : services, éducation et règlement sanitaires prenant en compte les trois maillons (accès, évacuation et traitement)
	Qualité des infrastructures	
	23% des sanitaires dans les écoles sont bien entretenus Habitude de déféquer à l'air libre Faible contrôle sur les maillons d'évacuation	- Protocoles et Plans de gestion et entretien - Plan Intersectoriel de promotion de l'hygiène - Service de l'assainissement (au niveau des trois maillons) - Etude formative nationale sur la perception de l'assainissement - Plateforme de coordination et rencontre d'orientation
	Accessibilité physique et économique aux infrastructures et à l'information	
	Faiblesse du budget assainissement Discrimination des sanitaires (professeurs/élèves Tabous	- Approche de la "triade de l'assainissement" - Plans type sanitaires scolaires avec proposition d'évolution des systèmes - Playdoyer pour un budget eau et assainissement dans les écoles
Claire définition des droits, obligations et responsabilités des parties sous le contrôle d'une autorité	*Instances publiques centrales, gouvernement local, communautés, communauté internationale, ONG*	
	En interne : lenteur de la transmission de la maitrise d'ouvrage aux structures Entre institutions : mandats flous ou redondants (contrôle de la qualité de la ressource, filière de l'assainissement)	- Loi Organique des structures déconcentrées - Plan stratégique opérationnel par les OREPA - Synergie des efforts (Intersectorialité, alliances et partenariats)
	Décentralisation des fonds et allocations des ressources humaines pour la mise en œuvre du droit à l'eau au niveau local	
	Métiers de l'assainissement très peu développés, peu de recherche dans le secteur, pas de cursus spécifique en formation professionnelle Faiblesse des investissements du secteur public dans le secteur Centralisation des investissements	- Formation continue, développement de la recherche - partenariat avec les Universités - Développement de corps de métiers techniques Eau et Assainissement (AFD-INFP-DINEPA - Plaidoyer continu pour un investissement plus important dans les infrastructures EPA -Effort continu de déconcentration des services
Sensibilisation des marginalisés à l'existence du droit à l'eau	Participation communautaire avec une implication des plus démunis et marginalisés	
	Tendance des politiciens à déformer le message (droit=gratuité)	- Effort encore à accroître du plaidoyer auprès des élus
	Difficulté à concevoir un accès total à l'eau pour les plus démunis	- Introduction progressive du condominial de l'eau "forte participation de la communauté dans l'approvisionnement" - Evaluation de la nouvelle approche de participation de la communauté **(**ACAT**)**